
**ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION MAISON DE LA MONTAGNE
du 28 juin 2024**

RAPPORT FINANCIER
sur les opérations de l'exercice clos le 31.12.2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Association, durant l'exercice comptable courant du 01/01/2023 au 31/12/2023 et des perspectives, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Résultats économiques et financiers :

Cette année encore, nous vous proposons des documents simplifiés : bilan, compte de résultat et prévisionnel sont ramenés, pour plus de compréhension, à leur plus strict minimum.

Les documents plus détaillés, sur lesquels travaillent le Bureau et le Conseil d'Administration, sont à votre disposition à La Maison de la Montagne.

Rappel de quelques notions comptables :

Le Bilan	est un « arrêt sur image » au 31.12.2023. A cette date précise, il donne l'état de la richesse (ACTIF) et des dettes (PASSIF) de la Maison de la Montagne.
Le Compte de résultat	présente l'ensemble des dépenses (CHARGES) et des recettes (PRODUITS) engagées sur l'année civile 2023.
Le Prévisionnel	est notre outil de travail pour l'année écoulée et à venir. Il reflète les orientations prises, l'activité pressentie. Il est susceptible de modifications sensibles en fonction de nouveaux paramètres (subvention non accordée, dépenses imprévues ou recettes exceptionnelles par exemple).

Les composantes de la formation du résultat de l'exercice sont les suivantes (en euros) :

Composantes du Résultat net comptable	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Total Produit d'exploitation	25 647 €	79 515 €	-53 868 €
Total Charges d'exploitation	17 668 €	93 283 €	-75 615 €
Résultat d'exploitation	7 979 €	-13 768 €	21 747 €
Résultat financier	544 €	0 €	544 €
Résultat Exceptionnel	1 366 €	-1 953 €	3 319 €
RESULTAT NET COMPTABLE	9 889 €	-15 721 €	25 610 €

L'exercice social clos le 31.12.2023 se solde par un bénéfice comptable de 9 889 € contre un déficit de 15 721 € l'exercice précédent.

Il est rappelé que l'association a mis fin au plan de sauvegarde par le remboursement de l'ensemble de ces dettes en janvier 2024.

Explication des principaux postes du compte de résultat 2023 :

- Les **charges d'exploitation** de l'exercice 2023 sont de 17 668 contre 93 283 € en 2022.

La variation des charges provient essentiellement de la diminution des charges de personnel (- 72 768 €). En effet, L'année 2022 avait été marqué par les licenciements économiques de l'ensemble des salariés de l'association (pour un cout de 30 231 €).

- Les **produits d'exploitation** de l'exercice 2023 représentent 25 647 € contre 79 515 € en 2022, soit une baisse de 53 868 €.

Nous pouvons noter :

- Les subventions d'exploitation s'élèvent à 18 333 € en 2023, contre 67 342 € en 2022

Les principales variations s'expliquent par :

- ⇒ 1. la Ville de Pau n'a pas renouvelé de subvention à l'association au titre de 2023 (pour information 45 000€ en 2022)
- ⇒ Mais l'association, a obtenu 3 nouvelles subventions :
 1. De la part de la CC du Pays de Nay pour 7 500 €
 2. De la part du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, une aide de 40 000 € relative aux années 2023-2024-2025
 3. De la part du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, une aide de 30 000 € au titre de 2023-2024.

Au titre de ces subventions, 18 333 € ont été pris en compte dans les produits 2023.

- Le total des autres produits d'activité (notamment Prestations Actions Culturelles, Prestations Sociales et Ventes livres Passe Murailles) s'élève à 7 314 € contre 12 174 €. La variation provient des droits d'auteurs reçus en 2022 pour 5 814 €.

➤ Le **résultat net comptable** est un bénéfice de 9 888 €

Le travail bénévole pour cette année est évalué, par le bureau de l'association, à 1.5 temps plein pour 2023. A ce titre, il a été inscrit un montant de 42 000 € en produits et charges.

A cela s'ajoute le bénévolat pour la bourse de prêt évalué à 19 000 €.

Explication des principaux postes du bilan 2023 :

Au 31/12/2023, la situation financière présente des capitaux propres pour un total de 23 780 € contre 13 892 €.

A signaler à l'ACTIF du bilan :

- La trésorerie s'élève à la somme de 65 645 € contre 16 184 en 2022.

A signaler au PASSIF du bilan :

- Les autres dettes correspondent en grande partie aux dettes intégrées dans le plan de sauvegarde pour un montant de 6 692 € et ont été remboursées intégralement en janvier 2024.
-

Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles générales de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat simplifiés figurent en annexe.

Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 s'élevant à 9 888 € de la manière suivante :

Au poste report à nouveau.

Votre Conseil d'administration vous invite à adopter les résolutions qui sont soumises à votre vote.